

Inde : le dilemme PTP/RCEP

Serge Granger, Université de Sherbrooke

L'Inde constitue le pays qui détient la plus grande croissance démographique du monde. Près de 50 000 personnes se rajoutent par jour au pays et il va de soi que l'agrandissement du parc industriel, un des plus gros créateur d'emplois, est essentiel non pas seulement pour offrir des emplois à ces citoyens mais aussi pour permettre une transition démographique adéquate évitant l'implosion sociale. Amplifiée par une structure démographique saine qui compte plus de 50% de jeunes en bas de 25 ans (650 millions), l'Inde devra créer des centaines de millions d'emploi d'ici 2045 afin de permettre à ses jeunes un travail. Le retard de l'Inde, dans ces infrastructures, ses capacités énergétiques ainsi que ses lois du travail, accentuent l'urgence pour ce pays de trouver des traités qui favoriseront la création d'emplois. Ce défi est colossal et l'urgence d'établir des traités économiques qui bénéficieront la création d'emploi et les exportations sont à l'ordre du jour.

Principalement basée sur les services, l'économie indienne ne pourra pas se fier à ce secteur pour absorber cette immense main d'œuvre. Constituant seulement 23 % de l'activité économique, le secteur industriel doit absolument croître et se développer. Avec une population active qui frisera le milliard d'ici trois décennies, l'Inde doit absolument augmenter son parc industriel, parfaire ses infrastructures et accroître ses exportations. Or, les nouvelles de l'accord du Trans Pacific Partnership (PTP) ont poussé plusieurs commentateurs et chercheurs à se demander si l'Inde sera en mesure de satisfaire les exigences d'un tel accord ou bien s'il fallait plutôt concentrer ses efforts de négociations pour le Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) moins contraignant.

Au début de l'année 2010, l'ASEAN concluait un accord de libre-échange avec la Chine, la Corée du Sud et le Japon. Également, l'ASEAN signait une entente de libre-échange avec ses partenaires du East Asia Summit dont l'Inde fait partie ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Chacune de ces ententes sont bilatérales et aucun accord entre les 10

pays du Sud-Est asiatique et les 6 autres pays de la région n'est global. L'ASEAN+6 entama alors les négociations du RCEP en novembre 2011 de ce qui deviendrait le plus grand accord de libre-échange couvrant 45% de la population mondiale avec un marché de 21 trillions. L'entente conclue au sein du PTP pousse les négociateurs à accélérer les pourparlers et des pressions internes en Inde, autant démographique que politique, accentuent l'urgence de signer un accord bénéfique pour l'Inde.

Depuis les 20 dernières années, l'Inde a proposé une Look East Policy qui vise une plus grande intégration économique avec l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Exclue du PTP, l'Inde lorgne vers le RCEP pour ne pas rester isolée des chaînes de valeurs asiatiques tout en cherchant à se protéger de la compétition chinoise. Cet article expose ce dilemme tout en indiquant quels sont les avantages pour l'Inde de se joindre au RCEP. Le contexte économique sera brièvement exposé afin de mieux analyser le dilemme que pose le RCEP/PTP, notamment la crainte de voir la Chine imposer son agenda au sein des négociations.

Contexte économique

En 2014, le commerce entre l'Inde et les pays du PTP s'élevait à 152 milliard de dollars américains avec un excédent de 4 milliards. En outre, 87% des importations indiennes en provenance du PTP venaient de pays développés, une portion qui est désormais à 70%. À titre de comparaison, la part des pays en voie de développement dans le panier d'importations de l'Inde a augmenté de 13% en 2005 à 30% en 2014¹ et les exportations indiennes se dirigent de plus en plus vers l'Asie et les pays en voie de développement. C'est pourquoi plusieurs observateurs indiens prêchent davantage pour une conclusion d'un accord de libre-échange (ALE) avec le reste de l'Asie comme proposé par le RCEP. Il y a 15 ans les pays du RCEP représentaient seulement 15% du commerce extérieur de l'Inde tandis qu'aujourd'hui ils forment 27% du commerce extérieur de l'Inde dont 16% de ses exportations et 35% de ses importations. Le déficit commercial avec les pays du RCEP est passé de 9 milliards en 2005 à 93 milliards en 2016 dont 53 milliards

¹ BANGA, Rashmi and Pritish Kumar Sahu, *Trans-Pacific Partnership Agreement (TPPA): Implications for India's Trade and Investments*, Centre for WTO Studies (CWS), Indian Institute of Foreign Trade CWS/WP/200/24, octobre 2015, p. 9-11.

seulement avec la Chine. C'est une des raisons qui inquiètent les Indiens dans l'établissement d'un accord avec la Chine au sein du RCEP.

L'Inde ne représente que 2,9 pour cent du commerce total de l'ASEAN, loin derrière la Chine (11,7 %), le Japon (11,4 %), la Corée du Sud (5,2 %) ou même Hong Kong (4,0 %) et Taiwan (3,4 %). En termes d'investissements directs étrangers (IDE), entre 2009 et 2011, le volume total des investissements étrangers directs (IDE) de l'Inde dans l'ASEAN était US\$ 2119 millions, soit 1,8 % de la part de l'afflux net dans l'ASEAN. Entre 2013 et 2015, le total des IDE indiens doublait à US\$ 4290 millions mais constituaient seulement 1,3% du total. L'entente de libre-échange n'a donc pas augmenté la part de l'Inde comme investisseur.

Depuis la création d'un ALE entre l'Inde et l'ASEAN en 2010, les importations indiennes ont cru tandis que les exportations semblent stagner. Pour la période 2010-11 à 2015-16, la part des exportations totales de l'Inde dans la région de l'Asie du Sud-Est a chuté à 9,6 % passant de 10,3 % lors de l'entrée en vigueur de l'ALE. Par contre, les importations ont augmenté de 33%. Cela s'explique en partie par la levée de barrières tarifaires de biens à l'importation tandis que le secteur des services n'a toujours pas encore joui d'une telle réforme tarifaire. Après plusieurs séances de négociations et le refus de la Chine de libéraliser simultanément les biens et services, l'ASEAN a finalement accepté de libéraliser les services en novembre 2016. Il faut donc s'attendre à ce que les exportations indiennes reprennent du galon une fois cet accord conclu.

Le RCEP fournira un traitement spécial et différentiel vers des pays partenaires. En vertu de l'approche à trois niveaux de l'Inde, les réductions tarifaires proposées reposent sur l'existence d'un accord de libre-échange avec les pays membres du RCEP ou pas. Au niveau-I, l'Inde offre une réduction de 80 pour cent des lignes tarifaires pour les pays de l'ASEAN. D'où, 65 % entrera en vigueur une fois que l'accord du RCEP est appliqué et le reste de 15 % se déroulera sur une période de 10 ans. Au niveau-II, l'Inde a offert l'élimination tarifaire de 65% à la Corée du Sud et au Japon tandis que ces deux pays ont réciproquement offert le seuil de 80 % d'ici une décennie. Le niveau-III concerne les pays avec lesquels l'Inde n'a pas encore signé aucun ALE. En rangée-III, Inde a offert

42,5 % des lignes tarifaires à la Chine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, tandis que chacun de ces pays offre 42,5 %, 80 % et 65 %, respectivement.

En revanche, le système moniste – où tous les pays-membres obtiennent les mêmes réductions en lignes tarifaires – est susceptible de constituer une menace de concurrence bien plus élevée aux producteurs indiens.

Choisir le RCEP

Le RCEP fournira une plateforme importante pour l'Inde afin d'optimiser son profil commercial et les échanges économiques, de services et de communication avec les communautés de l'ASEAN, ce qui entraînera également une plus grande coopération dans des domaines comme la finance, l'investissement et les chaînes de valeur. En bref, le dialogue de l'Inde avec la RCEP repose sur trois formulations plus larges : Il aidera l'Inde à pénétrer l'Asie du Sud-Est plus profondément ; l'Inde sera plus étroitement liée à l'ASEAN en tant qu'institution étant donné que le RCEP fera évoluer l'ordre du jour et les besoins de l'ASEAN et en plus de la Chine, l'Inde sera plus étroitement connecté avec le Japon et la Corée du Sud, mais aussi avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les décisions sont des destinations de choix, en ce sens que lorsqu'un État adopte une option particulière entre deux ou plusieurs alternatives, cela l'enferme dans une trajectoire géostratégique et ouvre la voie aux alliances stratégiques. Une fois que la ligne est tracée, il devient de plus en plus difficile de revenir en arrière. Ainsi, le dilemme entre le PTP et le RCEP peut être considéré comme un choix « spécial » puisqu'il révèle un engagement envers l'intensité bureaucratique et le choix stratégique. Étant donné l'ampleur structurelle du PTP, retarder son application permet à l'Inde de gagner du temps, mais cela ne l'empêchera pas d'en subir les impacts.

L'adhésion à une organisation commerciale peut contribuer à renforcer la puissance de l'Inde ou du moins maximiser ses capacités institutionnelles. Le déploiement de *Go Global* et de la *Look East policy* est confronté à l'influence chinoise, mais suscite également la crainte d'autres nations asiatiques à l'égard des « règles d'or » (*golden standards*) imposées par le PTP. Dans les dernières années, le réchauffement des relations sino-indiennes ont entraîné les pays asiatiques, en particulier l'ASEAN, dans un

dilemme stratégique : travailler en partenariat avec l'axe États-Unis-Japon comme le font le Viêt Nam et la Malaisie en signant le PTP ou alors consolider le bloc asiatique à travers le RCEP et l'écrasante influence de la Chine.

L'Inde est une partie prenante du processus de négociation du RCEP et elle a appuyé l'idée dès le début. Elle voit trois avantages principaux de s'impliquer dans le RCEP : (i) un renforcement de sa présence commerciale dans le Sud-Est asiatique et l'Asie orientale, (ii) resserrer les liens avec l'ASEAN en tant qu'institution et (iii) augmenter sa connectivité avec l'Asie du Nord et l'Océanie. Selon les dernières négociations, le RCEP couvrira les échanges de biens et services, les investissements, la coopération technique et économique, la propriété intellectuelle ainsi qu'un mécanisme d'arbitrage en cas de litiges commerciaux. Le RCEP ne va pas s'attaquer sur des questions « sensibles », telles que la protection de l'environnement, les normes du travail et les entreprises d'État, rendant l'accord plus accueillant pour la plupart des pays en développement membres.

Plusieurs observateurs indiens stipulent qu'il serait préférable pour l'Inde de joindre le RCEP et non le PTP. Ils « soutiennent [que l'accord du PTP] ne sert que les intérêts des pays riches et des grandes entreprises américaines, impose de lourds fardeaux aux pays en développement et que l'Inde serait mieux d'y rester en dehors. Ses normes sont trop élevées de toute façon et l'Inde n'est pas en mesure d'y adhérer »². Jagdish Bhagwati du *Hindustan Times* suggère que l'Inde devrait définir ses propres normes et essayer de se concentrer sur les exportations vers les marchés compatibles, principalement dans les pays du Sud et asiatiques³. Abhijit Das affirme que « le choix de l'Inde était clair dès le départ – demeurer exclu du PTP et vivre avec une perte de quelques milliards en exportations, ou rejoindre le PTP et affronter une hausse des prix des médicaments. Considérant ses impératifs de santé publique, le pays a sagement choisi la première

² INAMDAR, Nikhil, 'The TPP threat. Obama may set the stage for the ambitious Trans-Pacific Partnership to be concluded this week. India can't afford to ignore its progress', *Business Standard*, April 22, 2014.

³ BHAGWATI, Jagdish. « India should not toe the US line on the Trans-Pacific Partnership », *Hindustan Times* (New Delhi), 28 septembre 2015.

option »⁴. Il souligne également que l'adhésion au PTP compromettrait le secteur pharmaceutique indien, une industrie nationale forte. Pritish Kumar Sahu rappelle que l'Inde n'est pas prête à s'engager dans un accord multilatéral avec des standards élevés et de ce fait, négocier une entente moins contraignante semble plus accessible et faisable : « Il est probablement préférable pour l'Inde de rester en dehors du PTP et de négocier avec le reste du monde en visant le RCEP [...] Ainsi, le coût pour participer au PTP est bien plus élevé que de ne pas se joindre au bloc [...] Le fait que l'Inde ne fasse pas partie de l'entente constitue une bonne décision à ce stade-ci »⁵.

Certains commentateurs s'opposant à l'admission de l'Inde au PTP préféreraient voir le pays s'engager dans les négociations du RCEP de sorte que cela minimiserait les pertes occasionnées par le PTP. À cet effet, Banga et Sahu affirment que « rester en dehors du bloc commercial est plus avantageux pour l'Inde que le rejoindre. Le détournement du commerce n'est pas substantiel, mais rejoindre le PTP peut conduire à une augmentation beaucoup plus élevée des importations que des exportations. Le potentiel d'investissements et les opportunités d'affaires sont plus viables en restant en dehors du PTP »⁶. Kumar et Singh avancent que les tarifs douaniers indiens ne sont pas prêts à faire face au PTP⁷, mais que l'Inde et la Chine doivent mettre de côté leurs divergences et aboutir à un accord commercial qui rivalisera avec les normes américaines.

Le fait que certains membres de l'ASEAN se retrouvent dans le TPP et le RCEP les pousseront à intégrer des normes beaucoup plus sévères. Les lois environnementales, les lois du travail et les conditions sanitaires pousseront à ces pays à tirer les normes du RCEP dans la même condition. Ainsi tandis que la coopération définit ce forum bilatéral,

⁴ DAS, Abhijit. « TPP (ing) point for India in global trade », *The Financial Express*, [En ligne], 7 octobre 2015.

⁵ SAHU, Pritish Kumar. « Trans-Pacific trade deal puts India in a spot », *Eureka.cc: 1992-*, n° 20160311NHBLHIN104256, *The Hindu Business Line*, 11 mars 2016.

⁶ BANGA Rashmi and Pritish Kumar Sahu, Trans-Pacific Partnership Agreement (TPPA): Implications for India's Trade and Investments, Centre for WTO Studies (CWS), Indian Institute of Foreign Trade CWS/WP/200/24, October 2015, p. 25.

⁷ KUMAR, Manoj et Rajesh Kumar Singh. « India says will shake up trade tariffs to compete globally », *Reuters : Business*, [En ligne], 1er avril 2015, <http://in.reuters.com/article/india-economy-exports-idINKBN0MS45U20150401>, (page consultée le 6 avril 2016).

il ne semble pas avoir jeté les bases d'un accord commercial bilatéral entre ces deux économies dynamiques. Si certains membres de l'ASEAN se joignent au PTP et acceptent ainsi les règles d'or de ces dispositions, les adhésions (Singapour, Vietnam, Japon, Malaisie) qui se chevauchent avec le RCEP conduiront inévitablement à une pression immense pour les réformes de ses membres.⁸

Également pour Hamanaka, l'Inde est retardataire et n'a aucune capacité à modifier les pratiques et les normes des initiateurs du PTP. Les raisons d'opter pour le RCEP sont triples : (i) une présence accrue dans les marchés du Sud-Est et de l'Est asiatiques; (ii) des relations plus étroites avec l'ASEAN en tant qu'institution; (iii) une connectivité accrue avec l'Asie du Nord et l'Océanie⁹. En étant l'un des premiers instigateurs, l'Inde offre également un outil à la Chine pour restreindre l'influence américaine en Asie. Néanmoins, « l'État le plus puissant est susceptible d'être le plus influent dans le groupe car il peut facilement deviner ce qu'on appelle « leadership structurel » qui repose sur l'état des ressources matérielles et augmente ainsi son influence par le biais du prestige et de l'interdépendance économique asymétrique avec d'autres »¹⁰. Ce qui est le cas de la Chine.

Le fait que le processus d'intégration de l'Inde soit un succès relatif jusqu'à présent jette les bases pour une plus grande affirmation en Asie. Kristy Hsu explique qu'une « forte volonté politique derrière l'initiative du RCEP est motivée par le désir de faire avancer le processus d'intégration stagnant qui entrave la croissance économique depuis la crise financière mondiale en 2008 »¹¹. L'Inde doit mettre de l'avant ses propres conditions

⁸ BATRA, Amita, 'India and China in the Emerging Asian Economic Architecture' dans G.V.C._Naidu · Mumin_Chen, Raviprasad Narayanan (Dir.), *India and China in the Emerging Dynamics of East Asia*, Springer, 2015, p.40.

⁹ HAMANAKA, Shintaro , *Trans-Pacific Partnership versus Regional Comprehensive Economic Partnership: Control of Membership and Agenda Setting*, Asian Development Bank Working paper Series on Regional Economic Integration, no. 146, December 2014, p. 15.

¹⁰ HAMANAKA, Shintaro, TPP versus RCEP: Control of Membership and Agenda Setting, *Journal of East Asian Economic Integration*, Vol. 18, No. 2 (June 2014), p.165.

¹¹ HSU, Kristy, 'The RCEP: Integrating India into the Asian Economy', *Indian Foreign Affairs Journal* Vol. 8, No. 1, January–March 2013, p. 42.

commerciales et l'Asie semble être le meilleur endroit pour le faire : « Pour l'Inde, l'accord offre l'opportunité de revoir son approche des négociations commerciales multilatérales »¹². Comme le fait valoir Geethanjali Nataraj, « [s]i l'Inde souhaite atteindre les plus hauts sommets économiques et géopolitiques, elle doit devenir plus intégrée »¹³.

Selon Manoj Kumar et Rajesh Kumar Singh, l'Inde « prévoit rendre son régime tarifaire plus conforme aux normes mondiales » et a déjà commencé à établir des normes de références dans des négociations avec des pays développés, mais devra également le faire avec les économies en développement¹⁴. Le *Pioneer* soutient que « sept pays au sein du RCEP sont membres du PTP, il pourrait y avoir une possibilité qu'ils plaident tous pour l'adoption des normes supérieures prescrites par le PTP »¹⁵. Nikhil Inamdar affirme :

Quel que soit le point de vue approprié, le fait demeure que l'Inde ne peut pas se permettre d'ignorer les progrès du PTP. De son isolement, pour devenir un centre industriel évitant que la chaîne d'approvisionnement mondiale s'éloigne, l'Inde sera forcée d'adhérer à des degrés supérieurs de réglementation par les pays membres¹⁶.

¹² *THE HINDU*, « Harbinger of change in global trade », *The Hindu*, [En ligne], 7 février 2016, <http://www.thehindu.com/opinion/editorial/transpacific-partnership-harbinger-of-change-in-global-trade/article8206364.ece>, (page consultée le 6 avril 2016).

¹³ NATARAJ, Geethanjali. « East Asia Forum : Economics, Politics and Public Policy in East Asia and the Pacific », *India's TPP dilemma*, [En ligne], 31 octobre 2015, <http://www.eastasiaforum.org/2015/10/31/indias-tpp-dilemma/>, (page consultée le 6 avril 2016).

¹⁴ KUMAR, Manoj et Rajesh Kumar Singh. « India says will shake up trade tariffs to compete globally », *Reuters : Business*, [En ligne], 1er avril 2015, <http://in.reuters.com/article/india-economy-exports-idINKBN0MS45U20150401>, (page consultée le 6 avril 2016).

¹⁵ THE PIONEER, « TPP : Changing status quo in global trade? », Eureka.cc : 1992-, no 20160326SPIO045. *The Pioneer* (Inde), 4 avril 2016.

¹⁶ INAMDAR, Nikhil The TPP threat, Obama may set the stage for the ambitious Trans-Pacific Partnership to be concluded this week. India can't afford to ignore its progress, *Business Standard*, April 22, 2014,

Au lendemain de l'annonce de la conclusion des négociations du TPP, plusieurs observateurs indiens soulignent l'importance d'accélérer les négociations pour arriver à conclure le RCEP afin d'éviter de se retrouver sans accord qui faciliterait une plus grande intégration avec l'Asie. Plusieurs observateurs soulignent que la position indienne s'alignait davantage avec les propositions japonaises que celles défendues par la Chine. Compte tenu de son économie plus développée, le Japon désire négocier au sein des ALE des conditions pour la propriété intellectuelle et les brevets, ce qui favorise l'industrie pharmaceutique de l'Inde. Par contre, la Chine et d'autres pays du Sud-Est asiatique préféraient suivre l'agenda chinois qui consiste à négocier une entente se basant principalement sur les biens. L'avantage industriel de la Chine envers l'Inde pousse ce pays à limiter le RCEP avec des attentes très basses en matière d'échange.

Le RCEP propose des ententes différées sur les tarifs. Les pays les plus défavorisés pourraient bénéficier d'une période de 10 ans pour permettre une dé-tarifification allant jusqu'à 92%. Également, le RCEP ne force pas une diminution mutuelle et synchronisée offrant aux pays plus de flexibilité dans l'échéancier des baisses tarifaires.

Le RCEP offre trois paliers de libéralisation des biens, l'ASEAN propose que 92% des biens soient inclus dans l'entente mais des ratios de 62,5% et de 42,5% sont aussi disponibles comme départ de négociations. En novembre 2016, l'offre indienne envers la Chine était de 42,5% soit la plus basse. L'Inde ne désire pas ouvrir son marché aux produits de consommation chinois et elle tente de maintenir des barrières tarifaires afin de protéger ses industries, peu préparées à affronter la compétition chinoise. Au cours des années, les exportations chinoises ont augmenté à un rythme beaucoup plus rapide qu'en Inde. Il s'agit malgré le fait que l'Inde a souvent utilisé des droits antidumping, les droits de sauvegarde et les autres mesures compensatoires pour protéger l'industrie nationale. Entre 1994 et 2014, l'Inde a imposé 134 droits antidumping sur des produits venant de Chine¹⁷. Une grande partie des importations chinoises concurrence les produits fabriqués par les PME de l'Inde.

¹⁷ SINGH, Kavaljit, "Trade Liberalization in India and the Regional Comprehensive Economic Partnership (RCEP) agreement", www.globalresearch.ca/trade-liberalization-in-india-and-the-regional-comprehensive-economic-partnership-rcep-agreement/5543883

La rivalité sino-indienne

Dans ce stratagème régional, les relations sino-indiennes peuvent assister à de nouvelles dynamiques de puissance en Asie orientale ou dans la grande région de l'Asie pacifique. Cela peut également ouvrir une fenêtre d'opportunité à une plus grande intégration de l'Inde avec l'Asie de l'Est. L'Inde doit soigneusement analyser l'efficacité et les implications à la fois du RCEP et du PTP pour voir jusqu'où ils servent ses propres intérêts régionaux. Le RCEP peut éventuellement faciliter la *Look East policy* plus efficacement que le PTP¹⁸. Le mode de négociation et les opérations du RCEP et du PTP expliquent, dans les circonstances actuelles, que ce sont deux modèles économiques concurrents et sont tenus à façonner de nombreuses relations vitales, y compris les importantes relations sino-indiennes.

Ainsi donc, le RCEP offre une tribune à l'Inde et à la Chine pour s'associer dans un premier accord commercial régional. Pour Amita Batra, « [Le] RCEP est une configuration régionale englobante et positive qui permet au dynamisme économique de l'Inde et de la Chine de contribuer aux perspectives régionales de création d'échanges. Les négociations doivent être rapides, en tenant compte des différences économiques des membres, afin de surpasser la concurrence posée par le PTP¹⁹. Tout comme la Chine, l'Inde peut aussi recruter des partenaires de l'ASEAN qui préféreraient suivre les règles du RCEP plutôt que les normes du PTP.

Les exportations de l'Inde vers la Chine sont peu diversifiées et peuvent être sujettes à des blocages aléatoires de la Chine. C'est tout le contraire des exportations chinoises qui sont beaucoup plus diversifiées et risquent d'affaiblir le secteur industriel indien peu performant. Les exportations de textile en sont un exemple probant. L'Inde vise à maintenir ce secteur industriel dans ses exportations mais devra se buter à la compétition

¹⁸ PANDA, Jagannath, 'Factoring the RCEP and the TPP: China, India and the Politics of Regional Integration', *Strategic Analysis*. 38 (1), 2014, p.1.

¹⁹ BATRA Amita, 'India and China in the Emerging Asian Economic Architecture' in *India and China in the Emerging Dynamics of East Asia*, G.V.C. Naidu, Mumin Chen and Raviprasad Narayanan (ed.), Delhi: Springer, 2015, p. 40-41.

chinoise au sein des pays du RCEP advenant une entente sur les tarifs douaniers. Également, l'Inde devra compétitionner avec d'autres pays dans ce secteur qui bénéficieront de tarifs avantageux envers les pays signataires du TPP comme le Vietnam et la Malaisie. En plus, le RCEP exige d'avoir 92,5% de la libéralisation de la couverture de lignes tarifaires tandis que la couverture de lignes tarifaires de l'accord de marchandises de l'ASEAN-Inde, actuellement environ 85 %, devraient passer à 90 – 95 %. Si le RCEP adopte le seuil de 92,5%, l'Inde devra revoir sa structure commerciale et permettre plusieurs centaines de produits libéralisés à l'avenir. Toutefois, en vertu du RCEP, il sera inévitable pour l'Inde de s'engager et ouvrir son marché aux produits chinois et aux services. Cela changera fondamentalement la nature des relations économiques Inde-Chine.

Initialement perçu comme étant un traité qui tenterait de socialiser les intérêts de la Chine dans le Sud-Est asiatique et ses mers, le RCEP devint soudainement un moyen de limiter l'influence américaine dans la région avec l'Inde comme suppôt. Le changement d'attitude de la Chine s'explique en partie en réaction à l'annonce du PTP qui pérennise la présence américaine dans les mers méridionales de Chine. En plus, l'arrivée tardive de l'Inde et la Chine dans les négociations du RCEP les mène à questionner l'agenda initialement instauré par l'ASEAN.

La Chine s'inquiète de plus en plus de l'influence indienne au sein de l'Asie du Sud-Est. Il faut rappeler l'opposition initiale de la Chine dans l'intention de l'ASEAN d'ouvrir à l'Inde et l'Australie/Nouvelle-Zélande une nouvelle zone de libre-échange (ASEAN+6). Pour la Chine, les ententes commerciales entre l'Inde, le Japon et le Vietnam consolide l'axe américain et limite la Chine dans ses revendications en mer méridionale. L'octroi vietnamien à des firmes indiennes pour l'exploration de pétrole en mer méridionale est assez éloquent sur la possibilité de voir l'Inde devenir un joueur additionnel dans les conflits en mer. Décrivant l'exploration pétrolière de l'Inde avec le Vietnam comme « illégale et non valide », les autorités chinoises affirment que : « Toute société étrangère qui est engagée dans des activités d'exploration pétrolière dans les eaux sous juridiction

de la Chine, sans l'accord de la Chine a violé la souveraineté de la Chine, les droits et les intérêts »²⁰. Le RCEP aidera la Chine à mieux contrôler toutes ces activités.

L'Inde a multiplié au cours des dernières années des organisations qui la lie avec le Sud-Est asiatique tout en excluant la Chine. La création de la Ganga-Mékong commission cherche à tenir en respect la Chine qui est accusée de construire plusieurs barrages en amont du Mékong, influençant directement sur le débit du Mékong en Asie du Sud-Est. L'Inde a également créé la Bay of Bengal for Mutli-Sectoral Technical and Economic Cooperation (BIMSTEC)²¹, excluant de facto le Pakistan, allié important de la Chine, qui vise à créer une zone de libre-échange autour de la Baie du Bengale. Puisque le libre-échange proposé au sein de la South Asian Association for Regional Cooperation (qui inclut le Pakistan) semble être un échec, l'Inde privilégie maintenant la BIMSTEC qui offre de plus grandes opportunités pour les exportations indiennes. Le commerce intra-SAARC en 2015 était de 46 milliards tandis que le commerce intra-BIMSTEC était de 75 milliards. Les progressions des exportations indiennes au sein du BIMSTEC sont supérieures à celles de la SAARC et offrent une plus grande ascendance politique. Initialement lancés en 2004, les pourparlers d'un ALE ont été relancés en octobre 2016 dans l'espoir de parvenir à une entente en 2017.

Les grappes industrielles et les chaînes de valeurs des pays du Sud-Est asiatique ont généré une multiplication des ALEs²². Compte tenu de la rivalité sino-japonaise, l'adhésion du Japon au PTP oblige la Chine à se concentrer sur le RCEP. David Shambaugh suggère que la Chine accepte des cadres multilatéraux avancées par d'autres nations lorsqu'ils le jugent ces groupements déterminant pour ses propres intérêts stratégiques dans la région²³. C'est pourquoi le Japon a envisagé d'ajouter l'Australie et

²⁰ Hsu, p. 60.

²¹ Cette organisation inclut l'Inde, le Myanmar, le Bangladesh, le Sri Lanka, la Thaïlande, le Népal et le Bhoutan.

²² Min Ye, 'China and Competing Cooperation in Asia-Pacific: TPP, RCEP, and the New Silk Road', *Asian Security*, 11:3, 206-224,

²³ David Shambaugh, "China Engages Asia: Reshaping the Regional Order," *International Security* Vol. 29, No. 3 (2005), pp. 64-99.

l'Inde comme étant nécessaire pour diluer l'influence de la Chine au sein du RCEP. La Chine met l'accent sur la libéralisation du commerce des marchandises, tandis que la proposition japonaise met l'accent sur les investissements et la propriété intellectuelle et l'Inde exige la libéralisation des services. Si l'accord est limité aux échanges de marchandises, la Chine serait l'acteur dominant dans les négociations, étant donné la taille de son marché intérieur. Si l'investissement et la propriété intellectuelle sont inclus, le Japon serait l'acteur dominant. Si les services sont davantage libéralisés, cela permettra à l'Inde de rejoindre le RCEP tout en limitant le sino-centrisme de l'accord.

La Chine est d'avis que l'Inde est un pays qui a élargi sa portée vers l'ASEAN et elle désire demeurer la puissance dominante dans cette région voisine. Également, la Chine perçoit le facteur américain assez étroitement lié à la Look East Policy de l'Inde car le Japon constitue un partenaire de confiance des États-Unis lorsqu'il s'agit de la sécurité régionale et les questions militaires. Le rapprochement indo-japonais fait craindre le pire arguant que la politique active de l'Inde vise à contenir la Chine tout en maintenant une présence américaine dans le Sud-Est asiatique.

Dans le même temps, il y a une notion émergente en Chine que le RCEP pourrait bien être un moyen efficace pour limiter la présence indienne dans la région. Le RCEP aiderait certainement la Chine à non seulement contrer la conception américaine plus large de construction d'un cycle économique avec les grandes économies de la région comme le Japon mais servirait aussi à socialiser l'Inde²⁴.

Conclusion

L'Inde doit absolument prendre les décisions de conclure une multitude d'ententes de libre-échange tout en limitant des changements trop brusques qui mettraient en péril la viabilité de ses entreprises. Il devient de plus en plus inévitable que son incapacité à joindre des ententes contribuera à l'isoler davantage et minera ses capacités à obtenir des investissements étrangers tout en limitant ses capacités exportatrices.

²⁴ « China should boost RCEP strategic value », *Global Times*, 10 août 2016,

Il va de soi que le RCEP représente un défi important pour l'Inde puisqu'elle n'est pas en position de se joindre au PTP et elle doit maintenir, sinon accroître son intégration dans le Sud-Est asiatique. La Chine constitue son plus grand défi et il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle lui fasse un cadeau. Néanmoins, la Chine conçoit le RCEP comme un contrepoids à la présence américaine en Asie de l'Est et espère aussi la participation indienne afin de soutirer une entente.

Une ratification du RCEP changera les relations sino-indiennes car les deux pays deviendront de plus en plus intégrés en plus de partager des chaînes de valeurs. C'est un outil important car d'ici une vingtaine d'années, les populations actives des deux pays atteindront leur apogée autant dans leurs besoins et les ressources nécessaires. Il va de soi qu'une confrontation entre ces deux pays risque de bouleverser non seulement l'ordre mondial mais affectera directement le reste de l'Asie. Compte tenu de l'ampleur de leur économie, dans les biens et les services, il est à espérer qu'un G3 naîtra. C'est pourquoi la réussite des négociations du RCEP ou l'élargissement d'un accord entre l'Inde et la Chine est nécessaire.